



CAP Intervention en Maintenance Technique des Bâtiments



FORMATION

Ce diplôme se prépare par la voie de l'apprentissage sur une **durée de 1 an** avec un minimum de 420 heures de formation à l'UFA et 1225 heures en entreprise. Soit **12 semaines à l'UFA et 35 semaines en entreprise.**

Le titulaire de ce CAP doit être capable d'intervenir dans les travaux de maintenance des bâtiments dans trois champs d'activité :

Les structures fixes qui recouvrent le gros œuvre (maçonnerie) et le second œuvre (menuiserie, peinture, revêtement de sols, carrelage, métallerie...)

Les structures mobiles en général (ouvertures, mobiliers de collectivité...)

Les réseaux et appareillages (production eau chaude - eau froide, climatisation, chauffage et électricité)

La maintenance va revêtir deux aspects: en fonctionnement normal et en dysfonctionnement.

C'est un professionnel polyvalent qui vérifie, contrôle et entretient.

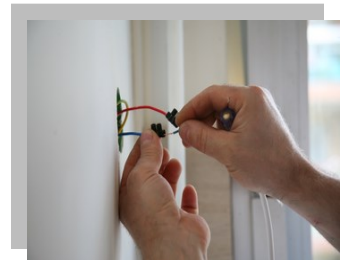
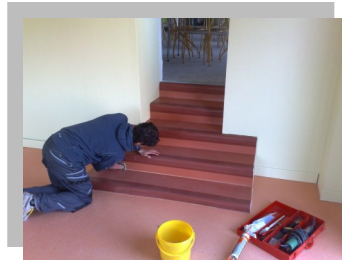
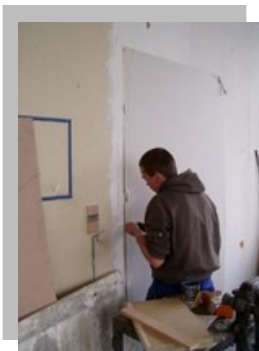


METIER

L'agent de maintenance des bâtiments a la responsabilité du bon fonctionnement des bâtiments dans une collectivité ou une entreprise. Il joue un rôle essentiel pour le confort et la sécurité des occupants dont il veille à ne pas perturber l'activité.

Il effectue lui-même la maintenance de premier niveau : contrôle et remise en état de l'éclairage, de la plomberie, de la climatisation, des portes et fenêtres, du mobilier, des peintures...

Il sera également amené à suivre l'intervention d'entreprises extérieures pour des travaux plus spécialisés.



Unité de Formation par Apprentissage du lycée Heinrich-Nessel

Lycée des Métiers Heinrich-Nessel
123 Route de Strasbourg
67504 HAGUENAU Cedex

Téléphone : 03.88.53.20.18
www.lyc-heinrich-haguenau.ac-strasbourg.fr





PROGRAMME DE LA FORMATION A L'UFA

Enseignement général

- Communication professionnelle
- Calcul professionnel

Enseignement professionnel par modules:

- électricité,
- peinture,
- menuiserie,
- charpente,
- carrelage,
- maçonnerie,
- montage sanitaire et thermique,
- technologie,
- Prévention - Santé - Environnement

•
Nota: les apprentis seront formés par l'UFA à l'habilitation électrique BS



CONDITIONS D'ADMISSION

Etre titulaire au minimum d'un **CAP** idéalement dans les métiers du bâtiment ou d'un diplôme de niveau 4 (Bac) et posséder une bonne habileté manuelle

QUALITÉS REQUISES

Avoir le goût du travail manuel
Apprécier de travailler sur des tâches polyvalentes
Aimer le contact humain



DEBOUCHES / POURSUITE D'ETUDES

Le titulaire du **CAP IMTB** pourra entrer dans la vie active pour travailler dans des entreprises privées ou publiques telles que :

villes, communauté d'agglomérations, établissements scolaires, hôpitaux, maisons de retraite, hôtels, grandes institutions, grandes surfaces, sièges sociaux d'entreprises, bailleurs sociaux etc... en qualité **d'Agent de maintenance technique des bâtiments**

Il peut évoluer par la suite vers le poste de responsable d'entretien.



Renseignements à l'UFA Heinrich – Nessel

03 88 53 20 18



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*